

COMMUNE DE CABASSE

ETUDE FINANCIERE

Réunion publique

5 octobre 2015

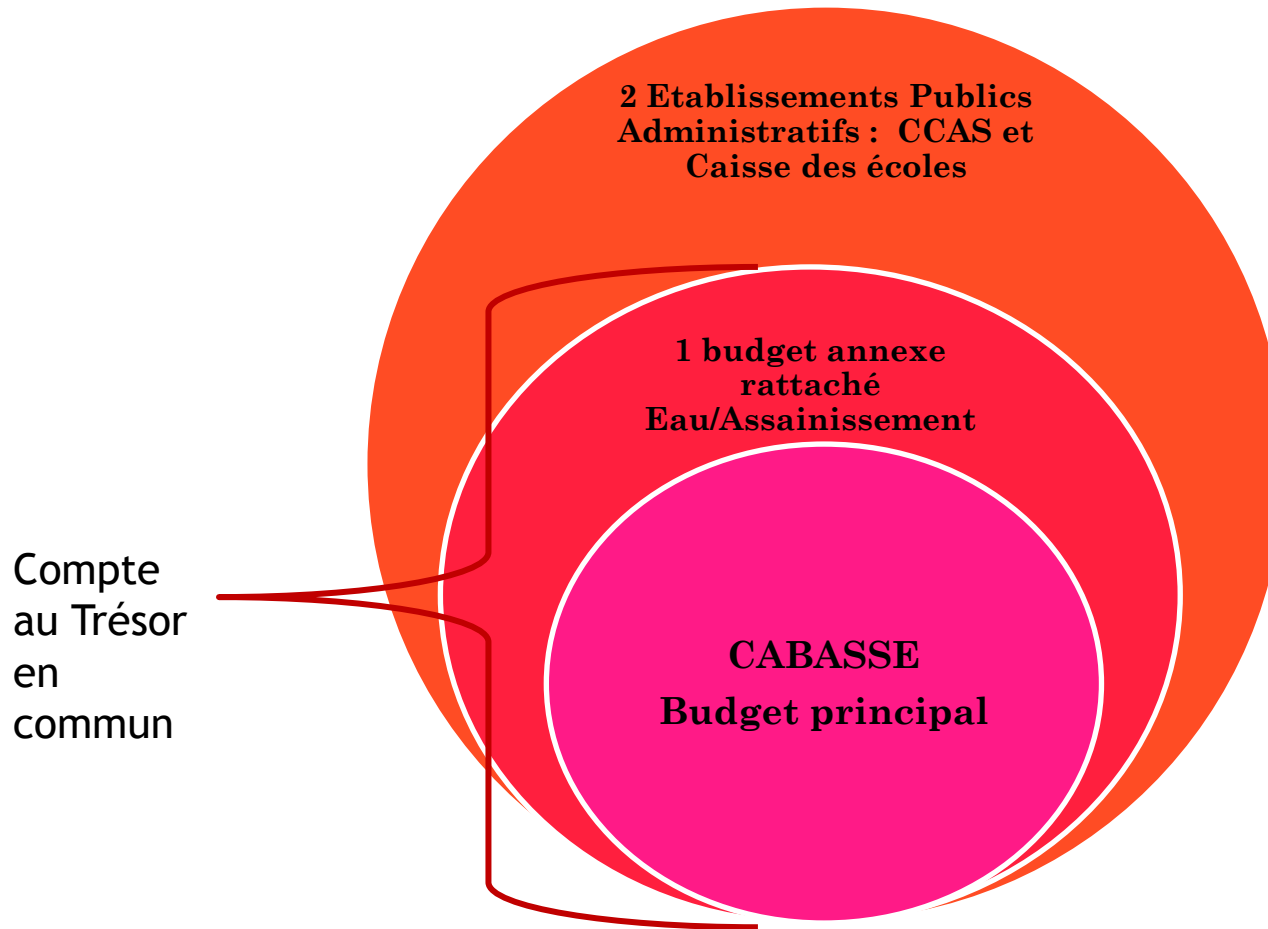


La mission d'étude financière

Le budget annexe Eau Assainissement

Le Budget Principal

Les différents budgets de la commune



Ils sont au nombre de 4.
Seul le budget Eau-Assainissement, parce qu'il ne dispose pas de la personnalité morale, est rattaché au budget principal avec lequel il dispose d'un compte au trésor commun.

L'articulation de la mission en 2 volets

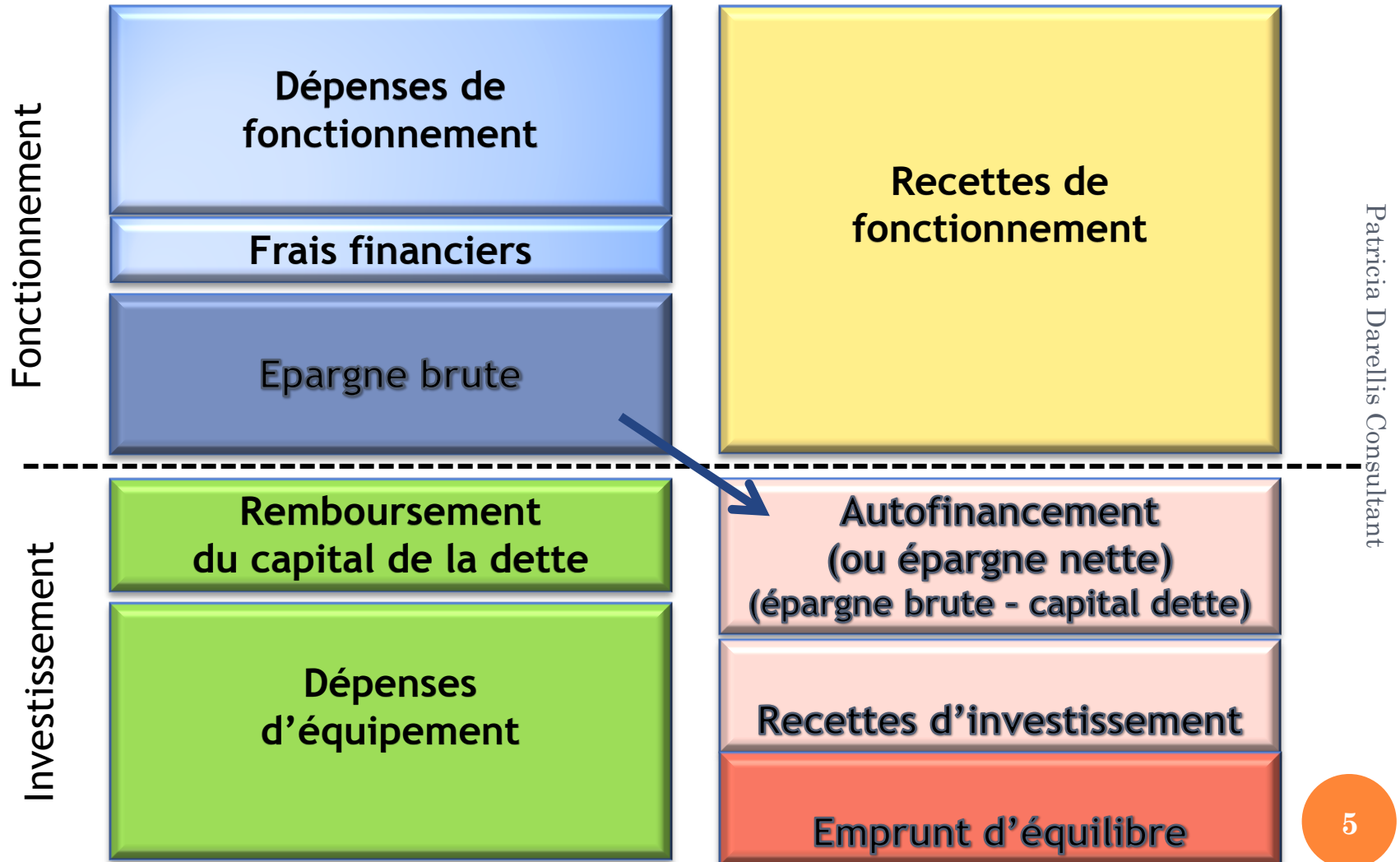
Volet 1 : Diagnostic financier

- Analyse de la situation en début de mandat (2013 et 2014) du budget principal et du budget Eau-Assainissement

Volet 2 : Prospective financière

- Simulations pluriannuelles 2014-2019 en fonction des leviers d'action

2 indicateurs fondamentaux L'épargne (ou autofinancement communal) et l'endettement



RATIOS	REPERES
▪ Taux d'épargne brute	EB > 15% 7% < EB > 15% EB < 7%
▪ Capacité de désendettement	CD < 10 ans 15 ans > CD > 10 ans CD > 15 ans

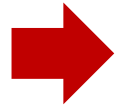
Nota : un repère n'est pas une référence.

La mission d'étude financière

 **Le budget annexe Eau Assainissement**

Le Budget Principal

Le budget annexe Eau Assainissement



La situation financière en 2013 et 2014

La projection des tendances sur 2015-2019

La situation financière en 2013 et 2014

Des indicateurs financiers dans le vert

FONCTIONNEMENT	2013	2014	INVESTISSEMENT	2013	2014
Recettes réelles (RRF)	60 981	66 661	Recettes réelles	243 539	208 295
<i>dont redevances Eau</i>	<i>28 425</i>	<i>26 425</i>	<i>dont subventions</i>	<i>143 539</i>	<i>208 295</i>
<i>dont redevances Assainissement</i>	<i>17 055</i>	<i>16 036</i>	<i>dont emprunts</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>dont PAC</i>	<i>15 500</i>	<i>24 200</i>	<i>dont affectation</i>	<i>100 000</i>	<i>0</i>
Dépenses réelles (DRF)	8 835	8 601	Dépenses réelles	454 953	399 319
<i>dont charges à caractère général</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>dont remboursement capital dette</i>	<i>5 486</i>	<i>5 720</i>
<i>dont charges financières</i>	<i>8 835</i>	<i>8 601</i>	<i>dont dépenses d'équipement</i>	<i>449 467</i>	<i>393 599</i>

<i>Epargne brute (RRF - DRF)</i>	<i>52 146</i>	<i>58 060</i>	<i>Encours dette au 31 déc</i>	<i>201 901</i>	<i>196 181</i>
<i>Epargne nette (EB - capital dette)</i>	<i>46 660</i>	<i>52 341</i>	<i>Capacité de désendt en nb années</i>	<i>3,9</i>	<i>3,4</i>

<i>Taux d'épargne brute (EB/RRF)</i>	<i>85,5%</i>	<i>87,1%</i>
<i>Taux d'épargne nette (EN/RRF)</i>	<i>76,5%</i>	<i>78,5%</i>

- Une épargne positive de l'ordre de +50K€ après paiement des frais financiers et remboursement du capital de la dette.
- Un encours de dette limité (environ 200K€) et une capacité de désendettement inférieure à 4 ans.

La situation financière en 2013 et 2014

Un fonds de roulement élevé mais en baisse

L'exercice 2014 a clôturé avec un excédent global (ou fonds de roulement) de **+416.128,08€** dont :

- +220.421,12€ en fonctionnement
- +195.706,96€ en investissement

Elevé, le fonds de roulement est venu financer les investissements depuis plusieurs années en lieu et place de l'emprunt.

S'il diminue, il reste toutefois conséquent :

- Fin 2012 : 808K€
- Fin 2013 : 549K€
- Fin 2014 : 416K€

Les anomalies comptables constatées lors de l'audit

Elles sont au nombre de 3

1. L'absence de récupération par la commune, de la TVA payées sur les dépenses Eau-Assainissement depuis 2010 ;
2. La non comptabilisation d'une charge obligatoire : la dotation aux amortissements des immobilisations Eau et Assainissement ;
3. L'enregistrement à tort des travaux du local technique associatif dans le budget annexe Eau (au lieu du budget principal).

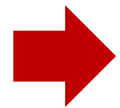


En cours de régularisation :

- Les déclarations afférentes à la TVA et la récupération des sommes dues ;
- La pratique de l'amortissement dans le budget annexe.

Le budget annexe Eau Assainissement

La situation financière en 2013 et 2014



La projection des tendances sur 2015-2019

La projection des tendances 2015-2019

Hypothèses en matière de tarification

Dans l'attente de la signature d'un nouveau contrat DSP (cf. consultation en cours au moment de l'étude), nous étions partis de l'hypothèse d'un maintien des tarifs des redevances communales.

Cabasse - Redevances Eau et Assainissement	Eau	Assainissement
Nombre d'abonnés	930	881
M3 consommés ou traités	75 617	72 210
Tarifs de la part communale		
Abonnement	7,62 €	1,52 €
Part variable (par m3)	0,279 €	0,2119 €
Tarif de la PAC		3 100 €

Dans l'hypothèse d'une stabilité des consommations et abonnements, cela conduisait à un montant annuel de recettes d'exploitation de **60.000 €** :

- Redevances Eau : 28K€
- Redevances assainissement : 17K€
- Participations assainissement collectif : 15,5K€ (5X3.100€)

La projection des tendances 2015-2019

Le Programme Pluriannuel des Investissements

CABASSE - Projets d'investissement du Budget Annexe	Dépenses/recettes d'investissement	2015	2016	2017	2018	2019	Cumul sur la période
Interventions sur forage	Dépenses	52 000	0	0	0	0	52 000
	Recettes	0	0	0	0	0	0
	Solde à financer	-52 000	0	0	0	0	-52 000
Doublement lits STEP	Dépenses	240 000	0	0	0	0	240 000
	Recettes	40 000	40 000	0	0	0	80 000
	Solde à financer	-200 000	40 000	0	0	0	-160 000
Etude recherche Eau	Dépenses	10 000	60 000	0	0	0	70 000
	Recettes	0	0	0	0	0	0
	Solde à financer	-10 000	-60 000	0	0	0	-70 000
Déplacement d'une canalisation avec augmentation du diamètre	Dépenses	0	0	25 000	0	0	25 000
	Recettes	0	0	0	0	0	0
	Solde à financer	0	0	-25 000	0	0	-25 000
TOTAL	Dépenses	302 000	60 000	25 000	0	0	387 000
	Recettes	40 000	40 000	0	0	0	80 000
	Solde à financer	-262 000	-20 000	-25 000	0	0	-307 000

Patricia Darellis Consultant

Compte tenu des perspectives d'investissement, le PPI porte exclusivement sur la 1^{ère} partie du mandat (2015-2017). Il représente un total de dépenses de **387K€**, soit un besoin à financer de **307K€** après subventions attendues.

Il est prévu de recourir à l'emprunt en 2015 pour couvrir le besoin de financement du doublement des lits de la STEP, soit **120K€** (après récupération de la TVA), à ajuster en fonction des subventions.

La projection des tendances 2015-2019

Les dépenses au titre du remboursement de la dette

L'amortissement de la dette existante :

Amortissement de la dette existante fin 2014	2015	2016	2017	2018	2019
Intérêts de la dette	8 357	8 103	7 838	7 562	7 274
Capital dette	5 963	6 217	6 482	6 758	7 046
Annuité	14 320	14 320	14 320	14 320	14 320

L'amortissement de la dette nouvelle de 2015 :

Emprunt de 120 K€ en 2015	2016	2017	2018	2019
Intérêt	6 000	5 730	5 447	5 149
Capital	5 400	5 670	5 954	6 251
Annuité	11 400	11 400	11 400	11 400

La projection des tendances 2015-2019

Les conditions de financement des investissements

Les investissements et leur financement	2015	2016	2017	2018	2019
Dépenses d'investissement :	302 000	60 000	25 000	0	0
Recettes propres d'investissement :	245 917	123 100	44 380	38 780	34 780
- Dont Epargne nette	52 143	34 780	34 780	34 780	34 780
- Dont Subventions	40 000	40 000	0	0	0
- Dont récupération TVA ou FCTVA	153 774	48 320	9 600	4 000	0
- Dont "cession" Local technique au BP	0	0	0	0	0
Besoin de financement	56 083	-63 100	-19 380	-38 780	-34 780
Recours à l'emprunt :	120 000	0	0	0	0
Recours (ou abondement) du FDR	-63 917	-63 100	-19 380	-38 780	-34 780
FDR au 1er janvier	416 128	480 045	543 145	562 525	601 305
FDR au 31 décembre	480 045	543 145	562 525	601 305	636 085

Patricia Darellis Consultant

Compte tenu des hypothèses ainsi définies, le financement des investissements du budget annexe serait assuré de 2015 à 2017 à la fois par un emprunt nouveau de 120 K€ et par des ressources propres conséquentes : épargne, subventions, TVA/FCTVA dont régularisation.

De plus, ces recettes permettraient d'abonder sensiblement le fonds de roulement, ce qui donnerait la capacité de financer de nouveaux investissements sur la 2nde partie du mandat (dépenses non chiffrées à ce jour dans le PPI).

La projection des tendances 2015-2019

Une épargne brute prévisionnelle positive mais inférieure à 50K€ par an

FONCTIONNEMENT	2015	2016	2017	2018	2019
Recettes réelles (RRF)	60 500	60 500	60 500	60 500	60 500
<i>dont redevances Eau</i>	28 000	28 000	28 000	28 000	28 000
<i>dont redevances Assainissement</i>	17 000	17 000	17 000	17 000	17 000
<i>dont PAC</i>	15 500	15 500	15 500	15 500	15 500
Dépenses réelles (DRF)	8 357	14 103	13 568	13 009	12 423
<i>dont charges à caractère général</i>	0	0	0	0	0
<i>dont charges financières</i>	8 357	14 103	13 568	13 009	12 423

Epargne brute (RRF - DRF)	52 143	46 397	46 932	47 492	48 077
<i>Remboursement capital de la dette</i>	5 963	11 617	12 152	12 712	13 297
Epargne nette (EB - capital dette)	52 143	34 780	34 780	34 780	34 780

A tarifs inchangés, les recettes d'exploitation du service permettaient de dégager une épargne positive sur toute la période.

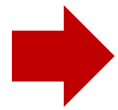
Toutefois, l'épargne brute restait limitée au regard des dotations aux amortissements à constituer qui sont estimées à environ 50K€ nets.

Une légère revalorisation des recettes avait été recommandée. Cette mesure a été négociée par la commune dans le cadre de la nouvelle DSP, à tarif égal pour l'utilisateur.

La mission d'étude financière

Le budget annexe Eau Assainissement

 **Le Budget Principal**



Les dotations de l'Etat dans un contexte national de réduction

L'analyse de la situation financière 2014

Les hypothèses d'évolution 2015-2019

L'analyse de la situation financière prévisionnelle sur la période 2015-2019

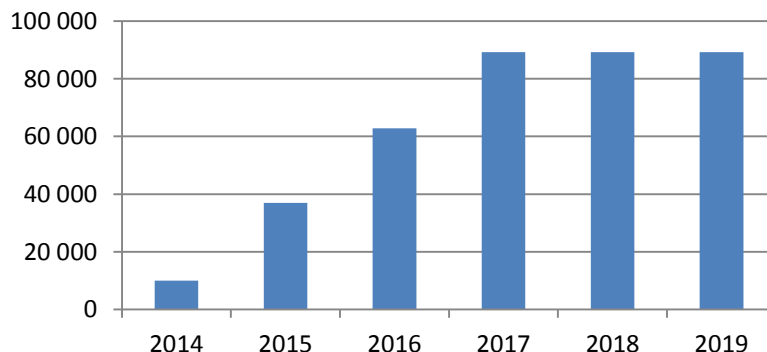
Depuis 2014, les collectivités subissent une réduction de leurs dotations dans le cadre de l'effort de redressement des finances publiques.

Taux de contribution en % des recettes de fonctionnement des communes

Années	Taux annuel	Taux cumulé
En 2014	0,75%	0,75%
En 2015	1,84%	2,59%
En 2016	1,84%	4,44%
En 2017	1,84%	6,28%

La contribution prévisionnelle de CABASSE à l'effort de redressement des finances publiques, en application des dispositions actuelles :

Contribution simulée de Cabasse

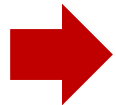


Egale à -10.012€ en 2014, la baisse s'est élevée à -36.179€ en 2015 (10.012 au titre de 2014 + 26.167 au titre de 2015).

Elle devrait s'élever à près de 90.000€ en 2017, au terme du dispositif.

Nota : de plus, dans le cadre de la loi de finances, une réforme du calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement des communes pourrait s'appliquer dès 2016, qui bouleverserait très sensiblement les attributions de chacune.

Les dotations de l'Etat dans un contexte national de réduction



L'analyse de la situation financière 2014

Les hypothèses d'évolution 2015-2019

L'analyse de la situation financière prévisionnelle sur la période 2015-2019

L'épargne avant retraitement des loyers perçus et recettes exceptionnelles

Ratios d'épargne	2013	2014
Epargne de gestion	130 237	51 348
<i>Taux d'épargne de gestion</i>	8,9%	3,6%
Epargne brute	103 931	28 922
<i>Taux d'épargne brute</i>	7,1%	2,0%
Remboursement capital dette	39 754	42 321
Epargne nette	64 177	-13 399
<i>Taux d'épargne nette</i>	4,4%	-0,9%

Au vu des comptes administratifs, l'épargne, déjà modeste en 2013, devient négative en 2014 après remboursement du capital de la dette :

- **Epargne brute 2014 = 29K€** (soit 2% des RRF)
- **Epargne nette 2014 = -14K€**

En effet, si les dépenses de fonctionnement ne progressent que de 1,9%, en revanche les recettes baissent de -3%.

D'où un « effet ciseau » de 83K€ ---) L'épargne se dégrade d'autant.

Mais nous allons voir sur les diapositives qui suivent que l'épargne structurelle était déjà négative en 2013. Ce sont des recettes à caractère exceptionnel qui la font apparaître positive.

La situation financière 2014

Détail des dépenses de fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement	2013	2014
Ch. à caractère général (011)	529 087	442 978
Ch. de personnel (012)	546 894	658 075
Autres charges (D65 hors contingents et subv.)	60 019	60 583
Dép. d'exploitation (hors transferts)	1 135 999	1 161 635
Subventions, participations, contingents	194 550	199 267
Dépenses de gestion courante	1 330 549	1 360 902
Frais financiers (D66)	26 306	22 426
Frais exceptionnels (D67)	154	0
Dépenses réelles de fonctionnement	1 357 009	1 383 328
<i>Evolution</i>	+ 11,7%	+ 1,9%

Patricia Darellis Consultant

Contrairement à 2013, la progression des charges 2014 reste tout à fait mesurée avec +1,9% d'évolution seulement.

En effet :

- Alors que le principal poste de dépenses, les frais de personnel, augmente de +20% (+111K€) sous l'effet notamment de la mise en place des NAPS (+1ETP et +3CDD de 33 heures/mois) ;
- En revanche, les charges à caractère général diminuent de -16% (-87K€).

La situation financière 2014

Détail des recettes de fonctionnement

Recettes réelles de fonctionnement	2013	2014
Produits des services (70)	70 620	74 076
Impôts et taxes (<i>nets du FNGIR</i>)	647 001	677 554
Dot. subv. et participations (74)	416 374	432 637
Autres prod. de gestion cour. (75)	287 341	221 130
Atténuation de charges (013)	0	0
Recettes de gestion courante	1 421 336	1 405 397
Produits financiers (R76)	0	0
Produits exceptionnels (R77) hors cessions	39 604	6 853
Recettes réelles de fonctt (RRF)	1 460 940	1 412 250
<i>Evolution</i>	+ 9,1%	- 3,3%

Alors que les produits des impôts et les dotations-subventions progressent, 2 postes de recettes baissent sensiblement entre 2013 et 2014 :

- Les produits de gestion courante (loyers) : -66K€ (V. diapositive suivante).
- Les produits exceptionnels : -33K€ (recette titrée en 2013 sur travaux d'urgence).

Mais les montants 2013 de ces 2 postes présentaient un niveau exceptionnellement élevé, ce qui a contribué à gonfler temporairement l'épargne.

En outre, le titre sur travaux d'urgence présente un risque de non recouvrement pour la commune, voire de contentieux.

La situation financière 2014

Détail des loyers SOVATRAM et SOLEOL

En K€	2012	2013	2014
Loyers SOVATRAM	120	120	60
Loyers SOLEOL	0	80	80
TOTAL	120	200	140

Le tableau ci-dessus permet de comprendre l'impact des produits des loyers sur l'évolution des produits de gestion courante entre 2013 et 2014.

La mise en place de nouveaux contrats a permis de revaloriser les loyers de 20K€ :

- Loyer SOVATRAM 2012 : 120 K€ (4X30)
- Nouveau loyer SOVATRAM + loyer SOLEOL : 140K€, soit 60K€ (15X4) + 80K€

Mais, en 2013, SOVATRAM ayant continué à payer 120K€, la commune a perçu exceptionnellement 60K€ de plus qu'en régime de croisière.

Dans ces conditions, il est nécessaire pour mesurer au mieux l'évolution de l'épargne 2014 de retraiter ces loyers exceptionnels 2013 (60K€) ainsi que les produits exceptionnels correspondant au titre sur travaux d'urgence (27K€).

La situation financière 2014

L'épargne après retraitement des loyers et recettes exceptionnelles

Ratios d'épargne	2013	2014
Epargne de gestion	43 237	51 348
<i>Taux d'épargne de gestion</i>	<i>3,1%</i>	<i>3,6%</i>
Epargne brute	16 931	28 922
<i>Taux d'épargne brute</i>	<i>1,2%</i>	<i>2,0%</i>
Remboursement capital dette	39 754	42 321
Epargne nette	-22 823	-13 399
<i>Taux d'épargne nette</i>	<i>-1,7%</i>	<i>-0,9%</i>

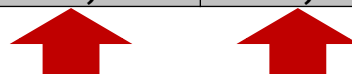
Après neutralisation des loyers et recettes exceptionnelles de 2013, on constate que l'épargne nette (c'est-à-dire après remboursement du capital de la dette), déjà négative en 2013 à hauteur de -22K€, le demeure en 2014 à hauteur de -14K€.

Ainsi, la réduction des dépenses à caractère général (fluides, frais d'entretien, achats...) opérée en 2014 a permis, malgré la mise en place des NAPS, de stabiliser une situation financière déjà très fragile en 2013.

La situation financière 2013-2014

Une capacité de désendettement dans le rouge

Ratios d'endettement	2013	2014
Encours de dette 31/12 (=A)	635 800	593 479
Recettes réelles de fonctionnement (=B)	1 373 940	1 412 250
Taux d'endettement (A/B)	46%	42%
Annuité de dette	66 060	64 747
Annuité /RRF	4,8%	4,6%
Epargne brute (=C)	16 931	28 922
Capacité de remboursement (A/C)	37,55	20,52



Nombre d'années nécessaires pour rembourser la dette à épargne brute constante.

- Egal à 593K€, l'encours de dette diminue par rapport à 2013, aucun emprunt nouveau n'ayant été contracté en 2014.
- Si cet encours n'apparaît pas élevé en valeur absolue, toutefois il l'est au regard de la faible capacité de remboursement dont dispose la commune au travers de son épargne.
- Déjà dans le rouge en 2013, la capacité de désendettement reste très élevée en 2014 (environ 20 ans).

Nota : épargne brute 2013 = épargne retraitée après neutralisation des loyers et recettes exceptionnelles.

Des investissements financés exclusivement par des ressources propres

Les investissements et leur financement	2014
Dépenses d'investissement :	178 565
- Dont opérations d'équipement	177 861
- Dont subventions versées	704
- Dont travaux en régie	0
Recettes propres d'investissement :	-8 091
- Dont Epargne nette	-13 399
- Dont Subventions	0
- Dont FCTVA	0
- Dont produits des cessions	0
- Dont amendes de police	4 000
- Dont taxe aménagement	1 308
Besoin de financement	186 656
Recours à l'emprunt :	0
Recours (ou abondement) du FDR	186 656
<i>FDR au 1er janvier</i>	511 539
<i>FDR au 31 décembre</i>	324 883

- Avec 178K€, l'enveloppe d'investissements apparaît modeste en 2014.
- En l'absence de recettes propres (épargne négative, absence de subventions et de FCTVA) et de recours à l'emprunt, le fonds de roulement (ou excédents de clôture) est sollicité : il couvre la totalité des besoins et passe de 511K€ fin 2013 à 325K€ fin 2014.
- A noter l'absence de FCTVA en 2014 (et en 2013), malgré la réalisation de dépenses d'investissements en années n-2. La commune va procéder en 2015 à la récupération de ces arriérés.

En synthèse, des mesures d'ajustement indispensables si l'on se projette sur l'avenir

- Pour évaluer la situation financière d'une collectivité, un indicateur est fondamental : il s'agit de l'épargne, c'est-à-dire la capacité annuelle du budget communal à dégager des marges pour 1) rembourser la dette et 2) participer au financement des investissements nouveaux.
- Au vu de l'analyse des exercices 2013 et 2014, la situation financière de CABASSE est dans le rouge : si l'encours de dette reste modeste, toutefois l'épargne est insuffisante pour rembourser l'annuité et la capacité de désendettement est très élevée, ce qui limite fortement les possibilités d'investissement.
- Or, dans un contexte de réduction des dotations de l'Etat qui va aller en se renforçant, les recettes de fonctionnement vont avoir tendance sur les prochaines années à stagner, voire baisser, ce qui va renforcer le risque de dégradation de l'épargne.
- Pour maintenir un niveau d'autofinancement qui permette le financement des nouveaux investissements, des efforts sont nécessaires pour limiter la croissance des charges courantes.

Les dotations de l'Etat dans un contexte national de réduction

L'analyse de la situation financière 2014

 **Les hypothèses d'évolution 2015-2019**

L'analyse de la situation financière prévisionnelle sur la période 2015-2019

Les hypothèses d'évolution

Les prévisions de recettes de fonctionnement

- Un scénario de prudence avec des ajustements sur certains postes de recettes :

Principaux postes de fonctionnement	2015-2019
Recettes	+2% / an

Postes de recettes	Hypothèses 2015-2019
Produits des taxes ménages	Stabilité des taux d'imposition sur toute la période de simulation et +2,5% de progression annuelle des bases
Attribution de compensation	Suite au passage à la FPU de la CCCV, AC reversée correspondant aux anciens produits économiques + dotation de compensation salaires (175.425€ par an gelés). + Reversement dérogatoire de 38K€ d'IFER photovoltaïques (cf. mise en service installations SOLEOL courant 2014)
Compensations fiscales	-3,4% par an
Dotation globale de fonctionnement	Stabilité de la dotation forfaitaire, puis application de la réduction pour contribution à l'effort de redressement - pour mémoire : -88K€ à partir de 2017 Dotations de péréquation : +5% par an
Fonds d'amorçage	Enveloppe de 18K€ (200 enfantsX90€) à partir de 2015 + aide CAF dans le cadre du PEDT (3K€ en 2015, 11K€ à partir de 2016 : 54€X200 enfants)
FPIC	Perte d'éligibilité au FPIC en 2015 avec garantie de 50% la 1 ^{ère} année (pour mémoire : 32K€ en 2013) - hypothèse qui ne s'est pas confirmée finalement.
Participation CAF au CEJ	Montant ramené à 20K€ à partir de 2015 (27K€ en 2014)

Les hypothèses d'évolution

Les prévisions de dépenses de fonctionnement

- Un scénario de rigueur avec des ajustements sur certains postes de dépenses :

Principaux postes de fonctionnement	2015-2019
Dépenses	+2% / an

Postes de dépenses	Hypothèses 2015-2019
Fluides	Achats d'eau : -10K€ en 2015 (dépense exceptionnelle en 2014)
Frais de gardiennage ONF (c/6282)	-5K€ en 2015 car 2 années (soit 10K€) mandatées sur 2014
Frais de maintenance	-2,7K€ en 2015 (2014= dernière échéance contrat SOPREBUR) . Nota : nouveau contrat BNG à renégocier
Contribution au service commun Urbanisme	0K€ en 2015, la facturation du service par la CCCV ne devant intervenir qu'à partir de 2016, une fois les coûts réels 2015 évalués. 0K€ à partir de 2016, dans l'attente de disposer de cette évaluation.

Les hypothèses d'évolution

Le remboursement de la dette

- Amortissement de la dette au 1^{er} janvier 2015 :

Amortissement de la dette existante fin 2014	2015	2016	2017	2018	2019
Intérêts de la dette	23 086	21 354	19 551	17 674	15 721
Capital dette	42 974	44 706	46 509	48 386	36 322
Annuité	66 060	66 060	66 060	66 060	52 043

Nota : les nouveaux emprunts sont simulés à hauteur de 25% de l'enveloppe annuelle d'investissement, avec pour hypothèse un maintien du fonds de roulement à hauteur de 350K€ à 400K€ (soit 3 mois de dépenses de fonctionnement), les annuités étant basées sur des emprunts d'une durée de 15 ans au taux de 5%.

Les hypothèses d'évolution

Les investissements et leur financement

En l'absence de PPI, il est proposé de calibrer l'enveloppe annuelle d'investissement en fonction du niveau d'épargne et des disponibilités au niveau du fonds de roulement.

En recettes d'investissement :

- On supposera que les projets sont subventionnés en moyenne à hauteur de 20% (hypothèse basse) et que CABASSE bénéficie chaque année de 65.000€ au titre de l'aide aux communes.
- FCTVA : taux de récupération égal à 16% des dépenses TTC de N-2 avec en 2015, à titre exceptionnel, la récupération des FCTVA 2013 et 2014 en plus du FCTVA 2015 (soit un total estimé à 225K€).
- Produits de taxe d'aménagement et d'amendes de police (cf. diapositive suivante) : enveloppe annuelle de 15K€.
- Nouveaux emprunts : cf. diapositive précédente.

Le budget principal

Les dotations de l'Etat dans un contexte national de réduction

L'analyse de la situation financière 2014

Les hypothèses d'évolution 2015-2019



L'analyse de la situation financière prévisionnelle sur la période 2015-2019

L'analyse de la situation financière 2015-2019

Des indicateurs dans le rouge, avant même de nouveaux emprunts

Ratios d'épargne	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Epargne de gestion	51 348	62 970	28 199	1 378	1 358	1 581
Taux d'épargne de gestion	3,6%	4,4%	2,0%	0,1%	0,1%	0,1%
Epargne brute	28 922	39 884	6 845	-18 173	-16 316	-14 140
Taux d'épargne brute	2,0%	2,8%	0,5%	-1,3%	-1,1%	-1,0%
Remboursement dette existante	42 321	42 974	44 706	46 509	48 386	36 322
Remboursement dette nouvelle	0	0	0	0	0	0
Epargne nette	-13 399	-3 090	-37 861	-64 682	-64 702	-50 462
Taux d'épargne nette	-0,9%	-0,2%	-2,7%	-4,5%	-4,4%	-3,4%

Ratios d'endettement	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Encours de dette 31/12	593 268	550 294	505 588	459 079	410 693	374 371
Capacité de remboursement	20,51	13,80	73,86	-25,26	-25,17	-26,48

- Dans la continuité des exercices 2012 à 2014, l'épargne est insuffisante : dès 2017, les recettes ne suffisent plus pour couvrir les charges de gestion, et ce avant même le remboursement de la dette.
- Au regard de cette situation structurellement déficitaire, des mesures d'ajustement s'imposent avant prise en compte de nouveaux investissements

Recommandations Des mesures d'ajustement indispensables

- Avant même la prise en compte des besoins générés par les nouveaux investissements, des mesures structurelles s'avèrent indispensables pour redresser la situation financière.
- Dès 2017, malgré le scénario de rigueur retenu, la commune ne dégage plus d'épargne de gestion.
- Des mesures structurelles de réduction des charges et de revalorisation des recettes sont nécessaires.
- A titre d'illustration, le scénario alternatif simulé ci-après s'appuie sur l'hypothèse d'une marge supplémentaire de +150K€ à partir de 2016.

Le financement des investissements après reconstitution de l'épargne

Les investissements et leur financement	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dépenses d'investissement :	178 565	300 000	400 000	400 000	400 000	400 000
- Dont opérations d'équipement (c/20, 21, 23)	178 565	300 000	400 000	400 000	400 000	400 000
Recettes propres d'investissement :	-8 091	361 910	300 709	283 818	290 298	295 038
- Dont Epargne nette	-13 399	-3 090	112 139	75 818	66 298	71 038
- Dont Subventions	0	60 000	80 000	80 000	80 000	80 000
- Dont FCTVA	0	225 000	28 570	48 000	64 000	64 000
- Dont amendes de police	4 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
- Dont Taxe d'Aménagement	1 308	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
- Dont Aide aux communes	0	65 000	65 000	65 000	65 000	65 000
Besoin de financement	186 656	-61 910	99 291	116 182	109 702	104 962
Recours à l'emprunt :	0	0	100 000	100 000	100 000	100 000
Recours (ou abondement) du FDR	186 656	-61 910	-709	16 182	9 702	4 962
FDR au 1er janvier	511 539	324 883	386 793	387 502	371 320	361 619
FDR au 31 décembre	324 883	386 793	387 502	371 320	361 619	356 657

- Dans ce scénario, la commune serait en capacité dès 2016 d'investir 400K€ de travaux par an, ce qui générerait 100K€ d'emprunts nouveaux par an (pour mémoire : 25%).
- L'épargne nette (c'est-à-dire après remboursement de la dette) resterait positive.
- Le fonds de roulement se stabiliserait entre 350-400K€ par an.

L'impact des mesures d'ajustement

Une épargne qui s'améliore mais qui reste modeste

Ratios d'épargne	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Epargne de gestion	51 348	62 970	178 199	146 378	141 583	137 268
<i>Taux d'épargne de gestion</i>	3,6%	4,4%	12,5%	10,3%	9,7%	9,2%
Epargne brute	28 922	39 884	156 845	126 827	123 909	121 547
<i>Taux d'épargne brute</i>	2,0%	2,8%	11,0%	8,9%	8,5%	8,2%
Capital dette existante	42 321	42 974	44 706	46 509	48 386	36 322
Capital dette nouvelle	0	0	0	4 500	9 225	14 186
Epargne nette	-13 399	-3 090	112 139	75 818	66 298	71 038
<i>Taux d'épargne nette</i>	-0,9%	-0,2%	7,9%	5,3%	4,6%	4,8%

Ratios d'endettement	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Encours de dette 31/12 (=A)	593 268	550 294	605 588	654 579	696 968	746 460
Epargne brute (=C)	28 922	39 884	156 845	126 827	123 909	121 547
Capacité de remboursement (A/C)	20,51	13,80	3,86	5,16	5,62	6,14

- Si l'épargne brute (et nette) est positive sur toute la période, toutefois elle reste modeste avec un taux de l'ordre de 8%.
- Toutefois, compte tenu des hypothèses en investissement, cette épargne est suffisante pour rembourser la dette : la capacité de désendettement demeure dans le vert sur toute la période.